

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

Société Anonyme au capital de 22 000 000 €

Siège social : 41 rue du Capitaine GUYNEMER - 92925 LA DEFENSE CEDEX

R.C.S : NANTERRE N° 969 504 133

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 Septembre 2022

Cabinet ESCOFFIER
40 rue Laure Diebold
69009 LYON

Cabinet BOREL et ASSOCIES
Immeuble ODIN – 17 rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON - RIOM

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2022**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Evaluation des goodwills**

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwills en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2022, les goodwills comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note D - GOODWILLS de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwills ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwills ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwills faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes D – GOODWILLS et 5.1 Note 1 « Immobilisations incorporelles et goodwills » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe aux comptes consolidés.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

5. AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

- ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

- ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et pour le Cabinet ESCOFFIER.

Au 30 septembre 2022, le Cabinet BOREL ET ASSOCIES et la Cabinet ESCOFFIER étaient dans la 29^{ème} année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

- ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies

peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

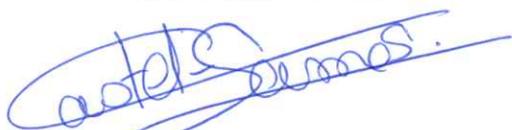
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2023

Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER



Sylvie CASTEL-SAMES

Cabinet BOREL et ASSOCIES



Olivier DURAND

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	1	58 998	2 529	56 469	56 633
Immobilisations corporelles	2	24 510	16 105	8 405	9 218
Actifs financiers	3	3 214	68	3 146	3 089
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		86 722	18 702	68 020	68 940
ACTIFS COURANTS					
Stocks et en cours	4	22 649	3 683	18 966	16 780
Clients et autres débiteurs	5	59 940	880	59 060	60 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	1 036		1 036	1 425
TOTAL ACTIFS COURANTS		83 625	4 563	79 062	78 916
TOTAL ACTIF		170 347	23 265	147 082	147 856

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition	
		30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital	7	22 000	22 000
Réserves consolidées		55 385	52 402
Résultat net - Part groupe		1 888	2 406
Capitaux propres - Part du Groupe		79 273	76 808
Participation ne donnant pas le contrôle			
Capitaux propres consolidés		79 273	76 808
Provisions pour risques et charges	9	2 669	2 799
PASSIFS NON COURANTS			
Passif d'impôts différés	8	274	265
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	10	101	531
Passifs financiers long terme	10	3 518	3 812
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 893	4 608
PASSIFS COURANTS			
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	10	1 346	799
Passifs financiers court terme	10	2 836	15 413
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	57 065	47 429
Dettes sur immobilisations	12	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		61 247	63 641
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		147 082	147 856

3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 & 15	215 039	191 641
Autres produits de l'activité		-	-
Achats consommés		-139 741	-119 960
Charges de personnel		-33 080	-31 128
Charges externes		-35 184	-29 887
Impôts et taxes		-1 805	-1 524
Dotations aux amortissements et dépréciations		-7 795	-8 168
Reprise aux amortissements et provisions		4 578	2 468
Autres produits d'exploitation		1 867	2 128
Autres charges d'exploitation		-635	-704
Résultat opérationnel courant		3 244	4 866
Autres produits et charges opérationnels	16	-1 156	-2 365
Résultat opérationnel		2 088	2 501
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			-
Coût de l'endettement financier brut		-178	-124
Coût de l'endettement financier net		-178	-124
Autres produits et charges financiers		-4	12
Charge d'impôt	8	-19	17
Résultat net		1 888	2 406
• dont part revenant au Groupe		1 888	2 406
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		0,87	1,11
Résultat dilué par action (€)		0,87	1,11
RÉSULTAT NET		1 888	2 406
Ecarts actuariels PIDR		577	68
Autres éléments du résultat global		-	-
RÉSULTAT GLOBAL		2 465	2 474
• dont part revenant au Groupe		2 465	2 474
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-

3.3 : CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2022	30/09/2021
Résultat net consolidé		1 888	2 406
TOTAL RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 888	2 406
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Dépréciations du Goodwill		-	-
- Amortissements des immobilisations	2	3 817	3 835
- Dépréciations sur immobilisations		208	397
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	3 977	4 333
- Amortissements charges à répartir		-	-
- Provisions pour risques et charges	9	676	438
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		8 678	9 003
Reprises sur amortissements et dépréciations :			
- Reprises d'amort. et dépréciations	4 & 5	4 578	2 468
- Reprises de dépréciations financières		-	32
- Reprises d'amort. et dépréciations non courants	16	229	446
TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		4 807	2 946
Produits de cession des immobilisations	16	73	311
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	16	63	342
Réévaluation immeuble de placement			-
RETRAITEMENTS DES + OU - VALUES DE CESSIONS		10	-31
CHARGE / PROFIT IMPÔTS DIFFÉRÉS		10	-25
SOUS-TOTAL		5 759	8 469
SUBVENTIONS VIRÉES AU RÉSULTAT			
		-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		5 759	8 469

3.5 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'€uros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
	Au 30/09/2020	22 000	51 554	1 292	-512	74 334	-	74 334
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	1 292	-1 292	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	2 406	-	2 406	-	2 406
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	68	68	-	68
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
	Au 30/09/2021	22 000	52 846	2 406	-444	76 808	-	76 808
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	2 406	-2 406	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	1 888	-	1 888	-	1 888
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	577	577	-	577
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
	Au 30/09/2022	22 000	55 352	1 888	133	79 273	-	79 273

3.6 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau.

2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2022 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2021, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice :

- Amendements IAS 19 ; IFRS 7, IFRS 4, IFRS 16 et IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêts de référence phase 2 ;
- Amendements IFRS 16 : Allègements des loyers liés à la covid 19 au delà du 30 juin 2021.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2021 les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne.

Il s'agit de :

- Amendements IAS 16 : Produit antérieur à l'utilisation prévue ;
- Amendements IAS 37 : Contrats déficitaires ;
- Amendements IFRS 3 : Référence cadre conceptuel.

• Date d'arrêt des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2023.

3. Méthodes comptables

A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance.

Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fourniture et équipements de bureau.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (*discounted cash-flows*) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution, imprimerie et magasins) selon la norme IAS 36.

D - GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwills sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ».

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

• Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5^{ème} année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations.

Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location de 2 à 3 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations de 3 à 10 ans

• Contrats de location - IFRS 16

Conformément à IFRS 16, comptabilisation de tous les contrats de location au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers) ; à l'exception des contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et des contrats de faible valeur.

La durée de location retenue pour chaque contrat correspond à la durée raisonnablement certaine de location.

Celle-ci correspond à la durée non résiliable ajustée des éléments suivants :

- Les options de résiliation anticipée que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- Les options de prolongation que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs sont amortis conformément à la durée retenue du contrat.

Pour les contrats de location immobilière, le cas échéant, la durée d'amortissement des agencements est alignée sur la durée retenue du contrat.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement.

Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

F - ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition.

A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G - STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H - CRÉANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses.

Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrecouvrable calculé sur le montant hors taxes.

Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt		Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2022	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE			HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	IG		*
FOS ESPAGNE	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	IG	*	
FOS LUXEMBOURG	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	IG	*	
IPL BUSINESS	Bruxelles 1050 BELGIQUE		100,00		*	

A : Distribution – B : Autres activités – IG : Intégration Globale

• A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre a subi la modification suivante :

- Fusion-absorption d'IPL business en faveur de FOS Belgique en date du 31/03/2022 avec un effet rétroactif au 01/10/2021.

• B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Augment.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute				
Goodwill	58 572	-	-	58 572
Autres immobilisations incorporelles	1 099	3	676	426
VALEUR BRUTE	59 671	3	676	58 998
Amortissements et dépréciations				
Goodwill	2 053	160	-	2 213
Autres immobilisations incorporelles	985	7	676	316
Amortissements et dépréciations cumulés	3 038	167	676	2 529
VALEUR NETTE	56 633	-	-	56 469

Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2022
Distribution	57 606	2 013	55 593
Autres Activités	966	200	766
TOTAL	58 572	2 213	56 359

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 0,5 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 45,5 M€.

• Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 99 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice ;
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 57,6 M€ en valeur brute et 55,6 M€ en valeur nette ;
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité ;
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
 - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2023 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans.
 - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,1%.
 - Taux d'actualisation de 10%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (2,5%), d'une prime de risque marché actions (6,5%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2022, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 4,0 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 14,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Autres mouv.	Augment. et réeval.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	5 661	-	31	603	5 089
Autres immobilisations corporelles	7 725	386	180	2 969	5 322
Droits d'utilisations sur immos corporelles	11 426		2 773	1 109	13 090
Avances et acomptes sur immobilisations	1 317	-386	77	-	1 008
VALEUR BRUTE	26 129	-	3 061	4 681	24 509
Amortissements et dépréciations					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	4 533	-	495	601	4 427
Autres immobilisations corporelles	7 333		424	2 962	4 795
Droits d'utilisations sur immos corporelles	5 045		2 936	1 098	6 883
Amortissements et dépréciations cumulés	16 911	-	3 855	4 661	16 105
VALEUR NETTE	9 218	-	-	-	8 404

• **Contrat de crédit bail au 30/09/2022**

(en Milliers d'€uros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	2 899	2 384	515

Note 3 - Actifs financiers non courants

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Augment.	Dimin.	30/09/2022
Valeur brute				
Autres titres immobilisés	10	-	-	10
Dépôts et cautionnements	1 300	27	10	1 317
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 845	82	40	1 887
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	3155	109	50	3 214
Dépréciations				
Autres titres immobilisés	3	-	-	3
Dépôts et cautionnements	62	3	-	65
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-	-	-
DEPRÉCIATIONS CUMULÉES	65	3	-	68
VALEUR NETTE	3 090	-	-	3 146

Note 4 - Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Stocks de marchandises	22 410	20 932
Autres stocks (1)	239	205
VALEUR BRUTE	22 649	21 137
Dépréciations	3 683	4 357
VALEUR NETTE	18 966	16 780

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Au 30/09/2021	4 357
Entrée de périmètre	-
Dotations	3 853
Reprises	-4 526
Au 30/09/2022	3 683

Les provisions pour dépréciations de stocks au 30/09/2022 intègrent un montant de provision sur les produits COVID de 1 724 K€ contre 2 517 K€ au 30/09/2021. Cette provision tient compte des dates de péremption et de l'obsolescence des produits. Le solde des provisions est justifié par les mises au rebut, les écarts d'inventaire, les remplacements de produits et toute la démarque qui est enregistrée chaque année.

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2022	30/09/2021	
Avances et acomptes versés	177	61	116
Créances Clients	47 005	41 055	5 950
Autres créances :			
• Créances sociales	158	64	94
• Créances fiscales	1 898	2 114	-216
• Comptes courants	-	14 164	-14 164
• Créances s/cession immobilisations	-	-	-
• Débiteurs divers	9 286	2 327	6 959
• Créance fiscale IS	12	30	-18
• Charges constatées d'avance	1 404	1 703	-299
SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES	12 758	20 402	-7 644
TOTAL	59 940	61 518	-1 578

L'ensemble de ces postes ont une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Evolution des dépréciations :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Dotations	Reprises	30/09/2022
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	616	104	12	708
Dépréciations sur clients douteux	191	20	39	172
Provision autres débiteurs	-	-	-	-
TOTAL	807	124	51	880

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

Echéancier des créances clients :

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances clients brutes	40 195	4 085	1 283	376	647	46 586
Créances clients douteux	191	-	-	-	228	419
Créances clients provisions	158	-	107	82	361	708
Créances clients douteux provisions	-	-	-	-	172	172

Note 6 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021	Variation
Placements de trésorerie	-	-	-
Disponibilités	1 036	1 425	-389
Total actif	1 036	1 425	-389
Concours bancaires	-873	-247	-626
Total passif	-873	-247	-626
TRÉSORERIE NETTE	163	1 178	-1 015

Note 7 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2022, le capital social s'élève à 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 8 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2022 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Retraitement crédit-bail	1	-2
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-275	-263
Autres retraitements	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	-265
Actifs d'impôts différés	-	-
Passifs d'impôts différés	-274	-265
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	-265

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2022	30/09/2021
Différences temporaires fiscalités locales :	-	-
• Organic	220	195
• Participation des salariés	-	-
• Provisions congés payés	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 255	-1 536
Provisions pour réparations	-	-
Retraitement crédit bail et IFRS 16	-492	-347
Retraitement provisions fonds de commerce	-21	-20
Autres retraitements	-	-
TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS	-1 548	-1 708

• Charge d'impôt

	30/09/2022	30/09/2021
Impôts exigibles	9	8
Impôts différés	10	-25
TOTAL	19	-17

Variation des impôts différés

	30/09/2022	Variation	30/09/2021
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-274	10	-265
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-274	10	-265
Variation		10	
Incidence Résultat		10	
Variation		10	

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2022
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 052	-	379	214	-	1 217
Provisions avantages au personnel - IFC	1 747	-577	297	-	15	1 452
Provisions pour autres charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 799	-577	676	214	15	2 669

Les provisions pour risques et charges couvrent des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	379	214
TOTAL	379	214

• Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,2 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - Très faible si < à 5%
 - Faible entre 5 et 10%
 - Moyen entre 10 et 15%
 - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1,5% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 14,5 % et 52,1 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 3,74 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
 - Imprimerie de labour et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2021	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2022
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	211	-	-	-15	-	196
Provisions pour IFC	1 536	-577	297	-	-	1 256
TOTAL	1 747	-577	297	-15	-	1 452

Note 10 - Passifs financiers

	2021	Souscrip. Exercice	Remb. exercice	Autres var. de trésor.	Var. hors trésorerie	2022
Emprunts auprès des établissements de crédit						
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit bail	1 083		-510	-	-	573
Concours bancaires courants	247		-	626	-	873
Passif financiers						
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	1 348	-2 887	-	1 425	6 154
Dettes financières diverses (1)	12 957		-12 757	-	-	200
TOTAL	20 555	1 348	-16 154	626	1 425	7 800

(1) Suite aux recommandations de l'AMF, un montant de 12 557 K€ figurant en autres dettes au 30/09/2021 (cf Note 11) a été reclassé en passifs financiers court terme. Ce montant a été entièrement remboursé sur l'exercice 2021/2022. Ce retraitement a été effectué à la fois sur le passif du bilan et sur le tableau des flux de trésorerie.

• Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
2022				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	472	101	-
Concours bancaires courants	874	874		-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	2 636	3 518	-
Dettes financières diverses	200	200	-	-
TOTAL	7 801	4 182	3 619	-
2021				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	552	531	-
Concours bancaires courants	247	247	-	-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	2 656	3 612	-
Dettes financières diverses	12 957	12 757	200	-
TOTAL	20 555	16 212	4 343	-

• Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
2022			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	573	-
Concours bancaires courants	874	874	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	6 154	-
Dettes financières diverses	200	200	-
TOTAL	7 801	7 801	-
2021			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	1 083	-
Concours bancaires courants	247	247	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	6 268	-
Dettes financières diverses	12 957	12 957	-
TOTAL	20 555	20 555	-

• Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
2022			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	573	573	-
Concours bancaires courants	874	874	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 154	6 154	-
Dettes financières diverses	200	200	-
TOTAL	7 801	7 801	-
2021			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 083	1 083	-
Concours bancaires courants	247	247	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	6 268	6 268	-
Dettes financières diverses	12 957	12 957	-
TOTAL	20 555	20 555	-

• Crédit bail financier

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			À moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
1	515	531	430	101	-

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2022.

Note 11 - Dettes fournisseurs et autres dettes

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2022	30/09/2021	
Dettes fournisseurs	30 469	31 514	-1 045
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	5 551	9 089	-3 538
Dettes fiscales	4 536	4 135	401
Autres dettes	16 509	2 691	13 818
TOTAL	57 065	47 429	9 636

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

Echéancier des dettes fournisseurs

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	32 258	2	-	-	9	32 269

Note 12 - Dettes sur immobilisations

Néant.

Note 13 - Détail des actifs et passifs par catégorie

Les actifs et passifs par catégorie au 30 septembre 2022 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2022 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants							
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	-	-	
Prêts versés 1% logement	1 887	-	-	-	-	-	-	1 887	-	-	
Dépôts et cautionnement	1 252	-	-	-	-	-	-	1 252	-	-	
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ACTIFS NON COURANTS NETS	3 146	-	-	7	-	-	-	3 139	-	-	
Avances et acomptes versés	177	-	-	-	-	-	-	177	-	-	
Clients	46 125	-	-	-	-	-	-	46 125	-	-	
Créances diverses	12 758	-	-	-	-	-	-	11 354	-	1 404	
Trésorerie	1 036	-	-	-	-	-	-	1 036	-	-	
ACTIFS COURANTS NETS	60 096	-	-	-	-	-	-	58 692	-	1 404	

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2022 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers					Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances		
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Emprunts auprès des étab. de crédit à plus d'un an	101	101	-	-	-	-	
Passifs financiers long terme	3 518	3 518	-	-	-	-	
PASSIFS NON COURANTS	3 619	3 619	-	-	-	-	
Emprunts auprès des étab. de crédit à moins d'un an	1 346	1 346	-	-	-	-	
Passifs financiers court terme	2 836	2 836	-	-	-	-	
Fournisseurs	30 469	30 469	-	-	-	-	
Autres dettes courantes	10 087	5 551	-	-	-	4 536	
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-	
Autres dettes	16 509	16 509	-	-	-	-	
PASSIFS COURANTS	61 247	56 711	-	-	-	4 536	

5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

Note 14 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Ventes nettes de produits	207 610	183 936
Ventes nettes de services	7 428	7 705
TOTAL	215 038	191 641

Note 15 - Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2022			30/09/2021		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	213 458	1 581	215 039	189 541	2 100	191 641
Ventes intersectorielles	7 206	252	7 458	6 385	162	6 547
Résultat opérationnel courant	4 087	-843	3 244	5 016	-150	4 866
Coût de l'endettement financier net	-179	1	-178	-116	-8	-124
Autres charges et produits opérationnels	-1 148	-8	-1 156	-2 144	-221	-2 365
Total Actif	145 130	1 952	147 082	131 694	16 162	147 856
Total Passif (hors capitaux propres)	53 235	14 574	67 809	70 445	603	71 048
Charges d'amortissements	3 638	179	3 817	3 618	236	3 854
Autres charges calculées nettes (provisions)	614	-13	601	-1 875	10	-1 865
Investissements de l'exercice	1 744	4	1 748	3 776	14	3 790

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Autres produits opérationnels non courants	43	86
Produits cessions immobilisations	76	311
Reprises de provisions pour risques et charges	229	446
AUTRES PRODUITS	348	843
Autres charges opérationnelles non courantes	560	2 048
VNC immobilisations cédées	63	342
Dotations aux provisions pour risques et charges	881	818
AUTRES CHARGES	1 504	3 208
Autres produits et charges opérationnels	-1 156	-2 365

5-3 : Autres notes

5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2022		Montant au 30/09/2021	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants				
Créances clients	< 1an	1 737	< 1an	1 932
Créances diverses dont Compte courant	< 1an	-	< 1an	14 164
Passifs courants				
Dettes fournisseurs	< 1an	1 309	< 1an	3 713
Dettes diverses dont Compte courant	< 1an	13 702		-
Au compte de résultat				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		7 948		10 583
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		10 050		9 556
Charges financières		-		7
Produits de trésorerie		28		-

B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2021/2022, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 425,3 K€.

5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2022	30/09/2021
Cadres	179	182
Agents de maîtrise	86	84
Employés et ouvriers	416	424
TOTAL	681	690
Par secteur d'activité	30/09/2022	30/09/2021
Distribution	671	680
Autres activités	10	10
TOTAL	681	690

5.3.3 - Engagements hors bilan

En Milliers d'€uros	Engagements donnés			Engagements reçus		
	Avals, cautions	Autres	Total	Avals, cautions	Autres	Total
2022						
A 1 an	100	-	100	100	-	100
Entre 1 an et 5 ans	-	14 148	14 148	-	-	-
Au delà de 5 ans	-	24 251	24 251	52	-	52
2021						
A 1 an	50	-	50	50	-	50
Entre 1 an et 5 ans	100	17 748	17 848	100	-	100
Au delà de 5 ans	-	20 651	20 651	52	-	52

• Dettes garanties par des sûretés réelles

(en Milliers d'€uros)	30/09/2022	30/09/2021
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	-

5.3.4 - Honoraires des Commissaires aux comptes

(en Milliers d'€uros)	Cabinet Escoffier	Cabinet Borel & Associés	Olivier De Bonhome	TOTAL
Honoraires relatifs aux missions légales de certification	87,7	84,5	13,5	185,7
Honoraires relatifs aux autres services	-	-	-	-
TOTAL	87,7	84,5	13,5	185,7

5.3.5 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2022

Néant.

5.3.6 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 13 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

5.3.7 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.